



CHEF D'ÉQUIPE D'INTERVENTION

Ref : CEI (Septembre 2024)

Nature de la formation : Action de formation

Durée : 3 jours

A qui s'adresse la formation :

Ce stage s'adresse aux personnes pouvant être amenées à prendre en charge une équipe d'intervention lors d'un événement accidentel.

Public en situation de handicap :

Notre référent handicap est à votre disposition : accueil.handicap@gesip.com

Objectifs stage :

Acquérir de l'autonomie lors de la gestion d'une équipe d'intervention durant d'un événement accidentel

Vous allez apprendre à :

- Avoir les bases de la gestion d'équipe.
- Appréhender la fonction de chef d'équipe.
- Savoir vous positionner dans une organisation de gestion et de réponse à l'urgence.
- Prioriser et attribuer des missions
- Développer et affirmer son leadership.
- Manager une équipe.
- Rendre compte.

Prérequis :

- Avoir suivi le niveau 2 du cursus Intervention Feux Industriels.

Système de validation des acquis :

- Validation des acquis de la formation lors d'un test final (format QCM)



Organisation par thèmes :

1 ^{er} Jour		2 ^{ème} Jour	
08h00	Accueil des stagiaires Objectifs de la formation, attentes des participants QUIZ Reactivation des connaissances Mise en place des sc. à couvrir Echanges / Groupes de discussions - Sécurité en intervention Mise en situation terrain - Analyser une zone de travail	08h00	Réveil des connaissances Continuité de la mise en situation (Non évaluée)
12h00	Repas Mise en situation terrain - Prioriser les actions - Analyser les besoins - Attribuer les missions - La communication	12h00	Repas Mise en situation (Non évaluée)
17h30	Fin de la journée	17h30	Fin de la journée

3 ^{ème} jour	
08h00	Équipement des stagiaires Mise en situation (Évaluée)
12h00	Repas Continuité de mise en situation (Évaluée) Evaluation des acquis (QCM) Evaluation de satisfaction de la formation
16h00	Fin de la formation

Note : Les mises en situations mentionnées sur ce programme, sont susceptibles d'être adaptées par les formateurs ou remplacées par des ateliers équivalents, en cas de nécessités techniques ou en fonction des conditions météorologiques.